

Mais ce ne sera qu'au *Conseil Privé* que les avocats de la défense pourront faire admettre la vérité de ces faits qui sont reconnus comme authentiques par les personnes dignes de foi qui ont suivi de près cette affaire. Or, pour cela il faut que l'on aille au secours des accusés, par des souscriptions à l'étranger, parce que leur pays est trop pauvre pour en faire la dépense.

Déjà, comme vous avez pu le voir dans les journaux, la ville de Québec, à l'invitation de Mgr. l'Archevêque, s'est mise généreusement à contribution et a tendu une main secourable à nos infortunés frères.

Montréal ne manquera pas de suivre ce bel exemple, en répondant à l'appel qui lui est fait, par la présente, malgré la misère des temps. Cet appel est fait privément, pour éviter certains inconvénients que l'on aurait à craindre, si on le faisait publiquement. Mais, il faut l'espérer, il n'en sera pas moins efficace. Il rencontrera sans doute les plus vives sympathies des âmes vraiment charitables et patriotiques. Elles entendront, dans la présente qui leur est adressée à cette fin, les accents de douleur et le bruit des chaînes des infortunés prisonniers de Caraquette. Leurs entrailles en seront émues de compassion; et elles s'empres seront de leur venir en aide, dans leur pressant besoin.

Que le Seigneur, dans son infinie bonté, répande sur vous et sur vos familles, ses abondantes bénédictions. C'est le vœu sincère et ardent que forme celui qui est de vous tous le très-humble et obéissant serviteur,

† IG. EVEQUE DE MONTREAL.

P. S.— Aux bons amis des Catholiques du Nouveau-Brunswick.

Quelques citoyens se présenteront chez vous pour recueillir vos offrandes. MM. les Curés sont priés de voir en particulier quelques uns de leurs notables paroissiens pour les intéresser à cette bonne œuvre.

† Ig., Ev. de M.